



Atelier National

En vue de la pérennisation du développement durable autour du Lac de Bizerte

Bizerte, le 09 Octobre 2018

Note Conceptuelle

Le bassin du lac de Bizerte en Tunisie a été identifié comme un "point chaud", c'est-à-dire un site de forte concentration de sources de pollution et de graves problèmes environnementaux nécessitant une action urgente, notamment que de considérables opportunités de développement existent dans la zone. Ce site est inclus dans la liste des « points chauds » des PAN (Plans d'Action Nationaux) préparés par les Parties Contractantes de la Convention de Barcelone et compilés par l'ONU Environnement/ PAM et également dans les domaines prioritaires abordés par l'initiative Horizon 2020 pour la Dépollution de la Méditerranée d'ici à 2020, un programme phare de l'Union pour la Méditerranée (UpM) appuyé financièrement par l'Union Européenne. À la suite de l'acceptation de la proposition du Gouvernement Tunisien pour la désignation du Lac de Bizerte comme point chaud prioritaire dans le cadre de l'initiative H2020, la composante relative au programme d'investissement pour l'élimination des principales sources de pollution en Méditerranée (MeHSIP) de cette initiative H2020 a préparé une étude de délimitation/faisabilité. En parallèle, la composante renforcement de capacités du Programme Méditerranéen pour l'Environnement (CB/MEP) a facilité un dialogue approfondi avec les parties prenantes. Ce dialogue a eu lieu au cours de la période 2011-2012 et a été suivi d'une réunion de consultation multipartite organisée en Juin 2012 et a conduit à l'élaboration d'une Charte « Charte du lac Bizerte » pour l'avenir durable de la région autour du lac. La cérémonie de signature de la Charte par tous les ministères et parties prenantes concernés a eu lieu en Octobre 2012.

Le texte de la Charte est un document de définition de la vision et un Mémoire d'accord entre tous les principaux acteurs de la région, y compris les Ministères de tutelle, les autorités locales et les organisations internationales telles que la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et, bien sûr, le projet CB/MEP de la Commission Européenne, décrivant les grandes étapes à suivre pour la restauration de l'environnement et pour le Développement Durable de la région.

La Charte constitue ainsi un cadre dans lequel devait être mis en place et coordonnés plusieurs projets, dont pour le moment, le plus important est le Projet de Dépollution du Lac de Bizerte dont le coût total est de 90 millions d'euros. Le projet est cofinancé par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), la Commission Européenne et l'Etat Tunisien. Ce projet s'inscrit aussi dans le cadre de l'initiative Euro-Méditerranéenne Horizon 2020 et a été labélisé en octobre 2013 par l'Union pour la Méditerranée. Il sera réalisé sur la période 2016-2023 et porte en particulier sur quatre grands axes : la réduction de la pollution industrielle, la réhabilitation et le renforcement du réseau d'assainissement et des eaux usées, le traitement des déchets solides industriels et l'amélioration de la qualité de vie (à travers l'aménagement des Berges du lac et l'extension des ports de pêche avoisinants) et une



composante horizontale d'appui aux institutions et à l'administration en vue de renforcer son efficacité en matière de gestion environnementale et de durabilité.

Afin de faciliter la gestion globale, le Gouvernement Tunisien a mis en place en juin 2015, une Unité de Gestion par Objectifs (UGPO) composée de fonctionnaires du Ministère chargé de l'Environnement et d'Acteurs Locaux qui sont appelés à mettre en œuvre des décisions, à coordonner, la mise en œuvre des actions/projets spécifiques, et à assurer et promouvoir une gestion véritablement intégrée pour le développement durable de l'ensemble du lac de Bizerte-Lac Ichkeul

Dans le but de renforcer la mise en œuvre de la Charte en tant qu'outil favorisant la durabilité autour du Lac de Bizerte et de capitaliser les leçons apprises pour le bénéfice non seulement de la région de Bizerte, mais aussi d'autres sites et régions dans le pays ayant des problèmes similaires, le projet SWIM-H2020 SM a entrepris, sous demande de la Tunisie, une activité visant la consolidation des structures de gouvernance du lac de Bizerte et l'échange d'expériences avec d'autres projets de dépollution.

Cette activité comprend l'organisation de deux réunions de consultation multipartite :

- La première a été organisée le 22 mars 2017. L'objectif était d'informer les parties prenantes (dont beaucoup étaient nouvelles et n'avaient pas suivi l'élaboration de la Charte) sur les progrès et les dispositions de la Charte et sur les développements récents. Par exemple, l'inclusion du lac Ichkeul qui est connecté au Lac de Bizerte dans la planification globale était un résultat de la Charte. L'autre objectif important était de dynamiser l'action des diverses parties prenantes en faveur de la mise en œuvre de la Charte de Bizerte en s'informant et valorisant les diverses initiatives, programmes et projets entrepris par les différentes parties prenantes en alignement avec la vision tracée par la Charte. La réunion a également pour objectif le renforcement de la gouvernance du projet en offrant une plateforme pour la discussion du renforcement de la participation des différents acteurs et partenaires et le renforcement des actions de prévention et de contrôle de la pollution et de développement durable.
- La deuxième qui sera organisée le 9 Octobre 2018 et qui vise à dresser le cadre conceptuel relatifs à la gouvernance autour de zones dépolluées à travers les projets financés par l'Union Européenne et autres pour préserver les acquis réalisés et assurer une continuité et une évolution programmée, fluide et rapide vers un développement durable dans ces zones, ainsi qu'à partager le retour d'expériences similaires dans le pays en et méditerranée.



Atelier National

En vue de la pérennisation du développement durable autour du Lac de Bizerte

Bizerte, le 09 Octobre 2018

Agenda

09h00-09h45	Session d'ouverture <ul style="list-style-type: none">- <i>M Quentin Peignaux, Délégation de l'Union européenne en Tunisie (DUE)</i>- <i>Mme Sabria Bnoui, Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement</i>- <i>M Mohamed Gouider, Gouverneur de Bizerte</i>- <i>Prof. M. Scoullos, Chef d'Equipe, SWIM-H2020 SM</i>
09h45-10h45	La mise en œuvre de la Charte du Lac de Bizerte : un processus qui progresse <ul style="list-style-type: none">- Rappel du processus d'élaboration, contenu et objectifs de la Charte : <i>Dr. Sarra Touzi, Expert of EU funded SWIM-H2020 SM</i>- Enjeux de la gouvernance à travers le Programme Intégré pour la dépollution de la région du lac de Bizerte <i>Mme Dhekra Gharbi : Unité de Gestion du Projet H2020 pour la dépollution du Lac de Bizerte</i> Discussion
10h45-11h15	Pause-Café
11h15-13h00	La pérennisation d'un développement durable : cadre conceptuel et bonnes pratiques internationales et locales <ul style="list-style-type: none">- Quelles approches et quels modes de gouvernance pour le développement d'un Plan d'Action pour le développement durable d'une zone <i>Prof. Michael Scoullos, Team Leader of EU funded SWIM-H2020 SM</i>- Appui au projet de développement durable de la Lagune de Marchica au Maroc : approche, réalisations et évaluation <i>Mme Najia Fatine : Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement</i>- Engagement de la société civile pour une gouvernance environnementale locale <i>M. Dhafer Guezguez : Projet d'appui à la Gouvernance Environnementale de l'activité industrielle à Gabès</i> Discussion
13h45-14h00	Clôture de l'atelier
14h00-15h00	Déjeuner